

## Accompagner la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer (ou apparentées) à son domicile

### O bjectif

#### Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Connaître la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Reconnaître les premiers signes et répondre aux différents symptômes de manière appropriée
- Être force de proposition dans l'adaptation et sécurisation du domicile
- Mettre en œuvre la bientraitance dans tous les actes de la vie quotidienne
- Communiquer avec la personne

### M éthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur expert des services à la personne

Exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, quiz, Analyse des pratiques, études de cas

### P oints forts

Formation interactive, active et participative.

Echanges et partage d'expériences

Applicable sur le terrain sans délai

### P rogramme

#### La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées

- Présentation - Chiffres et statistiques en France
- Le système nerveux central
- Les maladies neurodégénératives, le syndrome démentiel
- Les mécanismes de la maladie d'Alzheimer
- Les 3 stades principaux de la maladie d'Alzheimer
- Les maladies apparentées
- Les 1<sup>er</sup> signes de la maladie
- Les dispositifs de soutien dont peuvent bénéficier les malades et leurs proches

#### Accompagner à domicile une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer

- Repérer les différents symptômes et y faire face de manière appropriée (troubles du comportement, idées délirantes, agnosie, déambulation, ...)
- Savoir comment adapter et sécuriser le logement
- Mettre en œuvre un accompagnement bien traitant dans tous les actes de la vie quotidienne en s'adaptant aux différents stades de la maladie (repas, toilette, habillage, sommeil)
- Communiquer avec la personne à tous les stades de la maladie

#### Soutenir les proches

- Prendre conscience de la souffrance des aidants
- Le concept de « deuil blanc »
- Réflexions autour des actions et de la posture professionnelle vis-à-vis du proche aidant

### O rganisation

**Public :** Tout salarié des services à la personne

**Accessibilité PMR :** Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

**Prérequis :** Aucun

**Effectif :** Jusqu'à 14 personnes

**Lieu :** Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux

**Durée :** 14 heures de présentiel (2 jours)

**Evaluation et validation :** Etude de cas / Attestation de formation validant l'atteinte des objectifs